

LA PARTICULE VERBALE -ru EN IKWERE: UNE FORME, DEUX MARQUEURS

Sylvester Nnheanotnu Osu
Université de Paris X-Nanterre
Groupe de Besançon

A major problem one is faced with while studying the verbal particle *-ru* in Ikweré is to determine if it represents one marker or more. In effect, this particle can generate two different kinds of interpretations. On one hand, it can indicate that a subject realizing (or asked to realize) a given process is directly concerned with the result of this process. And on the other hand, it can introduce a relation in order that another relation may be determined. Through such morphological tests as commutation, deletion, and by taking into account the above interpretations, it is shown in this article that *-ru* represents two different markers. It is shown that *-ru* commutes with *-te* only if it implies the first kind of interpretation (*-ru₁*), and with *-lem* only if it implies the second kind of interpretation (*-ru₂*). *-te* does not commute with *-lem*. Also, the combination of *-ru₁* and *-ru₂* in a given verbal unit cannot be considered as a simple reduplication of a marker. Each marker is then considered separately in its various contexts to show how it systematically generates one of both interpretations.

Lorsque l'on aborde la particule verbale *-ru* de la langue Ikweré, on constate que les interprétations qu'elle engendre sont de deux ordres. Dans le premier cas, elle permet de dire qu'étant donné un procès, le sujet qui effectue ce procès le fait pour son propre compte. Et dans le deuxième cas, insérée dans une relation prédicative, elle permet d'introduire une relation afin de déterminer une autre relation. C'est cette différence dans l'interprétation qui a suscité l'interrogation suivante: avons-nous à faire à un seul marqueur compatible avec deux emplois et dont les différences sont dues à des paramètres locaux (ex. contextes d'apparition de *-ru*). Ou, au contraire, avons-nous à faire à deux marqueurs homonymes? Considérant les différentes interprétations et en recourant aux tests morphologiques tels que commutation et suppression, nous montrons dans cet article que *-ru* revêt deux marqueurs distincts. Nous montrons que lorsque l'emploi de *-ru* correspond au premier cas signalé ci-dessus (désormais *-ru₁*), elle peut commuter avec *-te* et lorsque son emploi correspond au deuxième cas (désormais *-ru₂*), elle peut commuter avec *-lem*. Aussi, *-te* ne peut pas commuter avec *-lem*. Nous montrons enfin, que la succession de *-ru₁* et *-ru₂* au sein de la même unité verbale ne relève pas du redoublement. En les considérant séparément dans des contextes précis, nous mettons en évidence le lien entre chacun des deux marqueurs et l'interprétation qu'il engendre.

0. QUELQUES REMARQUES PREALABLES

En Ikweré,¹ la particule verbale est toujours rattachée au radical de l'unité verbale, laquelle est composée d'un radical (lui-même composé d'un préfixe et d'une racine) et d'un nominal completif. En ce qui concerne *-ru*, elle est toujours postposée à la racine verbale. Ainsi, à partir de la forme de base *àlázf èñ* 'asseoir', que l'on peut décomposer comme dans (1) et introduite dans un énoncé, on obtient la forme *lázf-rú èñ* 'mets-toi assis', que l'on peut décomposer en (2).

- (1) à lázf èñ
VOYELLE^PRÉFIXE RACINE NOMINAL^COMPLÉTIF
└──────────┘
(radical)
- (2) lázf rú èñ
RACINE PARTICULE^VERBALE NOMINAL^COMPLÉTIF
└────────┘
(radical)

Nous devons signaler deux points.

a) pour chaque voyelle de timbre fermé, il existe dans cette langue une autre voyelle correspondante de timbre ouvert. Par exemple, pour *i* fermé, il existe *i* ouvert ;

¹ La langue Ikweré est parlée dans le sud-est du Nigéria par un peuple qui porte le même nom. Williamson y distingue quatre tons: ton haut représenté par l'accent aigu ' ; ton bas, par l'accent grave ` ; ton haut abaissé, par ~ ; et ton descendant représenté par ^ (voir Williamson 1980:10-12).

pour **o** fermé, il existe **o** ouvert. Ces voyelles, à l'exception de **a** qui bien que ouvert, peut se combiner aussi bien avec les voyelles de timbre ouvert que celles de timbre fermé, peuvent se combiner entre elles par le phénomène d'harmonie phonétique. Ainsi, le timbre d'une voyelle peut être déterminé par le timbre de la voyelle voisine. Par exemple, dans le mot **éji** 'escargot', la voyelle **e** est de timbre fermé ; **i** aussi. En revanche, dans **éji** 'noix de kola', **e** est ouvert, et **i** également. Dans le mot **òkwíkwò** 'feuille', là encore, toutes les voyelles sont de timbre ouvert. Et une combinaison telle que **òkwíkwò** alors que le timbre de l'une des voyelles est de timbre fermé, n'est pas possible.

Comme il n'existe pas encore une écriture standardisée pour la langue **ìkwéré**, nous adoptons dans cet article, les propositions de Williamson (1980:3-6 ; 10-11) et de Ekwulo (1981:i-ii) selon lesquelles :

- 1) le petit point sous la première voyelle d'un mot suffit pour signaler que les voyelles de ce mot sont de timbre ouvert, et doivent être à la lecture prononcées comme telles ;
- 2) si **a** est la première voyelle dans le mot, alors les autres voyelles du mot sont à considérer comme étant de timbre ouvert ;
- 3) en revanche, si la première voyelle du mot n'est pas **a** et ne comporte pas un point sous elle, toutes les voyelles du mot sont à considérer comme étant de timbre fermé.

Ajoutons que si **a** se trouve en fin du mot, la première voyelle peut être soit de timbre fermé soit de timbre ouvert, par exemple, **òkpóká** 'pipe' et **òzàzà** 'balai'.

b) Lorsque dans un mot polysyllabique, la voyelle d'une syllabe est nasalisée, celle de la syllabe qui suit est dans la majorité des cas, nasalisée également. Ce phénomène de nasalisation est signalé à l'écrit, par le graphème **n** placé devant la voyelle ainsi nasalisée. C'est le cas en particulier de la voyelle **u** dans la particule verbale **-ru** (voir plus loin). La particule verbale **-si** (que nous n'abordons pas ici), est un exemple des exceptions à cette règle. Car, le **i** dans cette particule ne se nasalise pas quel que soit le contexte. Exemples, **knòsi** 'accrocher', **tnúsi** 'raconter', **tnési** 'danser'.

Il faut en effet, savoir que les formes **-ruu**, **-ru²**, **-ru** et **-rú** que nous serons amenés à rencontrer dans cet article ne sont que les allomorphes d'un même morphème **/-ru/**.

Il se réalise : **-ru¹** après une syllabe qui comporte une consonne nasale et dont la voyelle est de timbre ouvert, comme dans **wnó-rnó** (ex. (11) ci-dessous) ; **-ruu** après une syllabe qui comporte une consonne nasale et une voyelle dont le timbre est fermé, comme dans **zné-rnú** (ex. (20) ci-dessous) ; **-rú** après une syllabe dont la voyelle est de timbre oral et ouvert, comme dans **làz-rú** (ex. (13) ci-dessous) ; et **-ru** après une syllabe dont la voyelle est de timbre oral et fermé comme dans **sé-rú-m** (ex. (15) ci-dessous).

1. **-ru** ET DEUX MARQUEURS

La question que l'on se pose lorsqu'on étudie la particule verbale **-ru** est la suivante : a-t-on affaire à un seul marqueur ou à plusieurs marqueurs différents ?

Cette question est suscitée aussi bien par la diversité des emplois de **-ru** que par les différentes interprétations qu'elle est susceptible d'engendrer dans des énoncés.

² Rappelons que le timbre ouvert d'une voyelle est signalé par un point sous le graphème. Et par le phénomène d'harmonie vocalique, la voyelle d'une syllabe devient ouverte si celle de la syllabe précédente est ouverte.

Le présent article vise à montrer, à partir des tests morphologiques tels que commutation et suppression, d'une part ; et des considérations d'ordre interprétatif, d'autre part ; que la forme -ru revêt deux marqueurs distincts.

Commençons par l'exemple (3).

- (3) Ósì vù-rù-rù ñgádnà ā
 nom^{propre} porter + ru₁ + ru₂ chaise marque^{de reprise}
 Ósì a pris pour lui-même la chaise qui appartient à Amándj. (C'est une réponse à la question : mais pourquoi se battent-ils?. Amándj est repris en fin de l'énoncé par a.)

Nous avons dans l'exemple (3), d'un point de vue de l'interprétation, deux phénomènes différents. D'un côté, le locuteur dit que Ósì a pris la chaise de Amándj pour son propre compte : c'est lui qui la garde. Et on peut dire qu'il est bénéficiaire du procès. D'un autre côté, en disant ceci, il explique pourquoi les deux se battent.

Nous devons remarquer que -ru apparaît deux fois dans cet exemple. Et on pourrait penser qu'il s'agit d'un cas de redoublement. D'autant que les deux -ru ne semblent pas être tonalement différents.

Introduisons la particule verbale -te, comme dans (4).

- (4) a. Ósì vù-tè-rù Chìmà ñgádnà ā
 nom^{propre} porter + te + ru₂ nom^{propre} chaise MARQUE^{DE REPRISE}
 Ósì a pris la chaise qui appartient à Amándj et l'a donnée à Chìmà.
 ((4a) répond également à la question : mais pourquoi se battent-ils?)
 b. *Ósì vù-tè-rù₁ Chìmà ñgádnà ā³
 c. *Ósì vù-rù-tè Chìmà ñgádnà ā

D'un point de vue de l'interprétation, ce qui permet de différencier (4a) et (4b), c'est que dans (4a), Ósì a pris la chaise de Amándj, non pas pour son propre compte, mais pour le compte de Chìmà. C'est Chìmà qui en définitive tient la chaise.

Mais on observe que l'un des deux -ru, celui qui est en position d'INFIXE, est remplacé par -te et qu'il s'agit, là aussi, de préciser qui est *bénéficiaire* du procès 'avoir pris la chaise de Amándj' effectué par Ósì ? Est-ce Ósì lui-même ou quelqu'un d'autre?

Si l'on appelle -ru₁ ce premier -ru, on observe que les formes *V-te-ru₁ et *V-ru-te (où V = unité verbale), sont impossibles comme dans (4b) et (4c) ci-dessus.

Introduisons maintenant la particule verbale -lem, comme dans (5) ci-dessous:

- (5) Ósì vù-rù-lèm ñgádnà ā
 nom^{propre} porter + ru₁ + lem chaise MARQUE^{DE REPRISE}
 Ósì a pris pour lui-même la chaise (comme il devait le faire).

Ici, a en fin de l'énoncé reprend Ósì.

- (6) *Ósì vù-lèm-rù ñgádnà ā

Ce que l'on observe, c'est que -lem remplace le deuxième -ru (désormais -ru₂), en position de suffixe final, et l'énoncé prend une autre interprétation. Il s'agit en effet, d'informer l'interlocuteur qui espérait que Ósì viendrait chercher sa chaise pour son propre compte, que Ósì a effectivement pris sa chaise pour son propre compte. Nous verrons plus loin que l'interprétation 'pour son propre compte' est le résultat de la présence de -ru₁ et non pas de celle de -ru₂.

Notre hypothèse semble confirmée par le fait que la combinaison *V-lem-ru₂ comme dans (6) est impossible.

³ L'astérisque devant une séquence indique que la séquence est irrecevable. Un astérisque suivi d'un point d'interrogation (voir notamment l'exemple (19)), indique que l'irrecevabilité de la séquence dépend du contexte.

Sont également impossibles les combinaisons telles que : *V-lem-ru₁ ; *V-lem-te ; *V-ru₂-te, et par déduction, étant donné l'illustration ci-dessus, *V-ru₂-ru₁.

Cela montre que si en ikwéré, on peut avoir une succession de particules verbales en position de suffixe (-ru₁-ru₂, -ru₁-lem, -te-ru₂, -te-lem) pour ne citer que celles-là, elles n'apparaissent pas dans n'importe quelle position, chacune occupe au contraire, une position précise et bien définie. Par conséquent, leurs positions ne sont pas interchangeables.

Pour ce qui est du redoublement, on observe dans la paire (7) et (8), que les particules -te et -lem qui, nous l'avons vu, commutent avec -ru₁ et -ru₂, respectivement, n'admettent pas le redoublement.

(7) *Ósì vù-tè-tè ñgádnà ǎ

(8) *Ósì vù-lém-lém ñgádnà ǎ

C'est un indice que dans (3), il ne s'agit pas non plus d'un redoublement mais bien de deux marqueurs homonymes, que nous proposons d'examiner séparément afin de mettre en lumière les différentes interprétations qu'on peut associer à la présence de chacun des deux.

Nous considérerons d'abord une série d'exemples illustrant -ru₁. Nous l'opposons à -te, qui servira de révélateur, lorsque cela s'avérera nécessaire. Puis, nous considérerons une autre série pour -ru₂. Et nous terminerons par un cas où les deux peuvent prêter à confusion, surtout dans un texte écrit.

Nous faisons l'hypothèse que -ru₁ permet de dire que le sujet qui réalise un procès, le réalise pour son propre compte, alors que -ru₂ lui, permet d'introduire une relation afin de déterminer une autre relation.

2. LE MARQUEUR -ru₁

Commençons par la paire d'énoncés (11) et (12).

(11) wnǫ-rnǫ máynǎ gbèkǎí
boire + ru vin l'europpéen

Prends du gin traditionnel (si tu veux).⁴ (Il s'agit d'une personne, Ósì, qui aime bien le vin. Il se rend chez son ami Chímǎ et demande qu'il lui offre à boire. Chímǎ lui répond qu'il n'a plus de vin et lui propose du gin traditionnel).

(12) wnǫ máynǎ gbèkǎí
boire vin l'europpéen
Bois du gin traditionnel.

L'unité verbale de base est ǫwnǫ máynǎ gbèkǎí 'boire du gin traditionnel'.

L'énoncé (12) sans -ru₁, est adressé à Ósì qui se plaint d'avoir mal au ventre. Ici, 'boire du gin traditionnel' (qu'on notera P) est proposé comme un moyen de faire passer son mal de ventre. Disons que la demande de boire a pour but de 'soigner' Ósì et non pas de satisfaire à son envie (plaisir). Par conséquent, P est de caractère prescriptif. Et on peut dire qu'il s'impose. En somme, P est un ordre formel et précis et convient bien au contexte de visite médicale.

Dans l'énoncé (11) en revanche, Chímǎ propose du gin traditionnel à Ósì dans le but de satisfaire à son envie de 'boire quelque chose' ; en d'autres termes, P n'est pas prescriptif, c'est une suggestion.

En effet, par l'injonction, Chímǎ pose que Ósì (noté X) doit réaliser P (il appartient à ce dernier de le réaliser ou éventuellement de ne pas le réaliser).

⁴ Si jadis máynǎ gbèkǎí désignait le gin introduit dans le sol des ikwéré par les européens, aujourd'hui, il y a glissement de sens de ce terme. Car, il ne désigne plus que le gin fabriqué localement à partir du vin de palme.

Mais à travers -ru₁, il pose que la réalisation de P par X se fera par rapport à l'envie de X. Et c'est ça qui distingue fondamentalement les deux énoncés.

Ainsi, on observe que l'absence ou présence de -ru₁ peut entraîner un effet différent dans l'interprétation de l'énoncé.

3. OPPOSITION -ru₁ ET -te

On peut encore montrer que l'interprétation dégagée ci-dessus résulte de la présence de -ru₁ en opposant ce dernier à la particule verbale -te, comme dans (13) et (14).

- (13) *lâzî-rú* *èñ*
asseoir + ru sol
Mets-toi assis.
- (14) *lâzî-té* *á* *èñ*
asseoir + te MARQUE[^]DE[^]REPRISE sol
Mets-le assis. (Ôsi tient un bébé dans les bras).

L'unité verbale de base est *àlâzî èñ* 'asseoir'.

Ce que l'on observe dans (14) avec -te, c'est que Ôsi réalise le procès 'asseoir' mais la personne qui en définitive, sera assise n'est pas Ôsi mais le bébé.

On peut donc dire qu'il fait ce qu'il fait pour le compte de quelqu'un d'autre.

A titre indicatif, l'énoncé (14) se produira dans le contexte suivant : la mère de Ôsi envoie Ôsi en commission alors qu'il tient un bébé dans les bras. Et Ôsi lui demande ce qu'il doit faire du petit. Dans cet exemple, la particule -te est nécessairement suivie de l'élément *a* anaphorique de *le petit*. Dans la mesure où -te signifie que Ôsi doit mettre une autre personne que lui-même assise, c'est *a* qui permet de préciser quelle est la personne que Ôsi doit mettre assise.

Dans (13) en revanche, Ôsi réalise le procès *asseoir* de sorte que c'est lui qui en définitive, sera assis. C'est ce que nous voulons dire dans cet exemple par 'il fait ce qu'il fait pour son propre compte'.

Il est à signaler que l'énoncé (13) peut être produit aussi bien dans un contexte où l'on reçoit un ami que lorsqu'on s'adresse à une personne qui, dans une salle de spectacle, nous gêne la vue.

Poursuivons avec la paire (15) et (16).

- (15) *sé-rú-m* *nñ*
attendre + ru + 1sg PARTICULE[^]TERMINATIVE
Attends ça de moi (pour ton propre compte). (Attends toujours.)
- (16) *sé-té-m* *nñ*
attendre + te + 1sg PARTICULE[^]TERMINATIVE
(Mais), attends-moi.

L'unité verbale de base est *èsè bádnù* 'attendre quelqu'un'. C'est le contexte qui fait qu'on va la traduire par 'attendre quelque chose de quelqu'un' ou 'attendre quelqu'un'.

On peut imaginer pour (15) avec -ru₁, le contexte suivant : deux soeurs qui ont la charge de la vaisselle de la famille. L'une, l'aînée, s'en va se promener et demande à la cadette, de s'occuper de la vaisselle. La cadette n'est pas contente et refuse de la faire. Ainsi, lorsque l'aînée associe sa soeur cadette au procès 'faire la vaisselle', elle fait comme si la cadette lui avait suggéré d'attendre d'elle (la cadette) qu'elle fasse cette vaisselle. L'aînée semble alors associer la cadette au résultat de l'attente, au sens où l'on peut dire que la cadette est bénéficiaire du résultat de cette attente. La réplique de la cadette consiste à remettre à l'aînée le résultat de son attente. (15) peut être précisé comme suit : attends de moi que je fasse la vaisselle de telle sorte que le résultat de cette attente te concerne. On retrouve là, l'idée que le sujet (ici l'aînée), fait ce qu'il fait pour son propre compte. En remettant de cette façon, le résultat de

l'attente à l'aînée, la cadette fait comprendre que l'aînée n'a pas à l'associer à 'faire la vaisselle'.

L'énoncé (16) avec *-te*, s'inscrit dans le contexte suivant : deux soeurs vont se promener. L'aînée qui est déjà prête, trouve que la cadette ne se dépêche pas assez, et veut partir sans l'attendre. (16) peut donc être interprété comme ceci : attends pour mon compte que je me prépare. En somme, l'aînée n'attendra pas pour son propre compte mais pour le compte de la cadette.

Ce qui paraît se jouer dans les paires (13) / (14) et (15) / (16), c'est que le procès est réalisé de telle sorte que le résultat soit rapporté à un sujet (nous employons le terme *SUJET* dans une acception différente de celle de sujet grammatical d'un verbe). Dans le cas de *-ru*₁, dans (13) et (15), il est rapporté au sujet qui réalise le procès. Cela a pour conséquence que le sujet auquel est rapporté le résultat du procès est identifié au sujet du procès. Dans le cas de *-te*, dans (14) et (16) en revanche, le résultat du procès est rapporté à un sujet différent du sujet qui réalise le procès.

4. *-ru*₁ ACCOMPAGNE D'UNE AUTRE PARTICULE VERBALE

Dans les exemples que nous avons examinés jusqu'à présent, *-ru*₁ semble apparaître essentiellement dans des énoncés injonctifs. Nous voulons ici montrer qu'il peut aussi apparaître dans d'autres types d'énoncés. Seulement, il doit être accompagné d'une autre particule verbale.

C'est cette autre particule verbale qui permet, à notre avis, de dire que le procès fait l'objet d'une construction temporelle (par opposition à une construction qui pourrait être d'ordre subjectif).

Considérons le cas de (17)–(19). Il était prévu que Chimà passe chercher Ósì pour qu'ils aillent en discothèque. Lorsque Chimà arrive, il ne trouve pas Ósì mais trouve son père.

- (17) Chimà :

Ósì kô

nom^{propre} MARQUE^{INTERROGATIVE} DE^{LOCALISATION}

Il est où Ósì (pour qu'on aille en discothèque)?

- (18) Le père de Ósì :

ò n-èyì-rú iwó

3sg n+enfiler+ru chemise

Il est en train de s'habiller.

- (19) *?ò yì-rú iwó

Il est en train de s'habiller.

L'unité verbale de base est èyì iwó 'enfiler une chemise'.

Les phénomènes révélés par *-ru*₁ dans (18), ne sont pas différents de ceux que nous avons observés dans les exemples précédents. Il est question en effet, d'aller en discothèque. De ce fait, 's'habiller' s'interprète nécessairement comme 'bien s'habiller', 'se mettre en valeur'. Il importe de savoir que cet énoncé peut être produit dans un contexte plus neutre. Il peut être produit à l'égard d'une personne qui se lève le matin et qui enfiler sa chemise, par opposition au fait que la personne reste torse nu. En réalité, l'apparition de *-ru*₁ ici signifie que Ósì réalise le procès 'habiller' de sorte que c'est lui qui en définitive sera habillé. En ce qui concerne *n-*, sa présence implique la mise en concurrence de deux procès (P et Q) relativement à leur localisation par un instant (t). Parmi ces deux procès, l'un est localisé dans le temps (P est localisé en un t donné), tandis que Q est introduit pour être localisé par ce même t. *n-* signifie que dans la mesure où P est localisé par t, ce t ne peut pas localiser Q, c'est-à-dire que P est le seul procès admissible par rapport à t en question. La question de Chimà est réinterprétée par le père de Ósì comme signifiant la proposition d'une autre activité

pour Ósì alors que Ósì s'habille (P). A travers le mécanisme que nous venons de signaler brièvement, le père indique que dans la mesure où P (Ósì/s'habiller) est localisé par t, ce t ne peut pas localiser Q (Ósì/faire autre chose).

Par conséquent, Ósì ne peut pas être mis en relation à un autre procès.

L'irrecevabilité de la séquence (19) dans ce contexte montre que lorsqu'il est question d'un procès localisé dans le temps, la seule présence de -ru₁ ne suffit plus.

Ainsi, on peut, à travers ce dernier exemple, dire que l'apparition de -ru₁ n'est pas limitée aux seuls contextes injonctifs. Il peut apparaître dans un énoncé assertif. Dans ce cas, nous avons la réalisation de P par X et non pas P posé comme à réaliser par le locuteur. La présence de -ru₁ permet alors de dire que X réalise un procès dont le résultat lui est rapporté.

5. LE MARQUEUR -ru₂

Nous illustrerons -ru₂ par les exemples (20)–(22). Dans le contexte, la grand-mère Dáá a perdu son porte-monnaie. Et Chímà, un de ses petits enfants a des traits de caractère tels qu'on peut le soupçonner d'être le voleur du porte-monnaie. C'est pourquoi on lui pose la question de (20).

- (20) bǎ́ ɪ zné-ruú áhnê Dáá tǎ́
venir 2sg aller + ru chose nom^{propre} aujourd'hui
Dis, est-ce que tu es allé chez Dáá aujourd'hui?

L'unité verbale de base dans cet exemple est èzné 'aller'.

On observe dans l'exemple (20), que le locuteur établit un lien entre le vol et la visite de Chímà chez Dáá. Sa question, dans laquelle il n'est fait aucune mention du vol, a un double objectif : a) à travers cette question, savoir si Chímà est bien allé chez Dáá ou non, b) s'il s'avère qu'il y est allé, confirmer qu'il est l'auteur du vol. Cette question s'interprète comme ceci : je me demande si ce n'est pas toi qui as volé le porte-monnaie chez Dáá. Si tu me dis que tu es allé chez elle aujourd'hui, je pourrai alors dire que c'est toi qui as volé le porte-monnaie.

On voit donc qu'il s'agit d'une question *indirecte* posée non pas pour savoir en soi, si Chímà est allé rendre visite à Dáá, mais plutôt avec le motif que nous venons d'évoquer (confirmer que Chímà est l'auteur du vol).

Notons que s'il n'y avait pas de rapport établi par le locuteur, entre la visite (possible) de Chímà et la disparition du porte-monnaie, -ru₂ n'apparaîtrait pas dans la question. Sur le chemin du retour de la soirée à laquelle Ósì et Amándǎ étaient invités, le premier s'est mis à insulter les gens qu'il croisait. Embêté par cette situation, Amándǎ s'est empressé de présenter à chaque fois, des excuses aux personnes insultées avant que cela ne dégénère.

- (21) áhnê wé ánhǎ ǎhǎ nǔ ó wnó-ruú máyná
chose piquer 2pl corps RELATEUR 3sg boire + ru vin
Ne vous emportez pas car il a bu (excusez-le).

L'unité verbale de base est ǎwnó máyná 'boire du vin'.

Dans (21), il y a un événement (Ósì insulte les gens) qui est considéré comme n'étant pas normal (on n'insulte pas les gens dans la rue!) et qui suscite, par conséquent, une interrogation.

Les excuses de Chímà expliquent, à défaut de la justifier, la conduite de Ósì, en mettant cette conduite en association avec ó wnó-ruú máyná 'il a bu'. Ainsi, Chímà apporte une réponse à l'interrogation que suscite la conduite de Ósì.

On peut résumer ce qu'on vient d'observer à l'égard de -ru₂ de la manière suivante : il y a un événement qui suscite une interrogation (i.e., qui a pu voler le porte-monnaie chez Dáá ; Ósì a un comportement bizarre, pas normal). Le locuteur

introduit un autre événement (i.e., Chīmà est allé chez Dáá ; Ósì a bu) pour répondre à cette interrogation.

Si dans (20), on représente 'le vol chez Dáá' par Q, 'Chīmà' par X, et 'être allé chez Dáá' par P, on voit que la question qui comporte **-ru₂** permet d'insérer X dans la relation X-P afin de confirmer que X en relation avec P est aussi en relation avec Q.

De la même manière, si dans (21), on représente 'le comportement de Ósì' par Q, 'Ósì' par X et 'avoir bu' par P, **-ru₂** permet de dire que X en relation avec Q est aussi en relation avec P.

En somme, l'introduction de X-P permet de déterminer X-Q.

Nous voulons dans la paire (22) / (23), insister sur le fait que la relation X-P, pour déterminer Q, doit être localisée dans le temps. Pour ce faire, nous opposerons **-ru₂** et le marqueur **-lem**, qui dans certains de ces emplois peut paraître proche de **-ru₂**. Il est à signaler que le **m** de **-lem** disparaît dans une construction interrogative et que par un phénomène de nasalisation qui est d'ordre général dans la langue, **l** devient **n** lorsque **-lem** est précédée d'une syllabe dont la voyelle est nasale. C'est pour ces raisons que nous avons **wnóné** au lieu de **wnólé** dans (23).

- (22) } **wnó-rnú máynâ**
 2sg boire + **ru** vin
 Tu as bu ? (pourquoi insultes-tu un ancien)

(Le locuteur pose la question parce que le comportement du sujet lui paraît anormal, et il cherche la cause de cette anormalité).

- (23) } **wnó-né máynâ**
 2sg boire + **lem** vin
 Tu as bu quelque chose (au moins)?

L'unité verbale de base est **òwnó máynâ** 'boire du vin'.

Il s'agit d'un ami qui est passé me voir chez moi, ne sachant pas que j'étais absent. Je le croise alors qu'il s'en allait et lui propose de retourner à la maison avec moi. Mais il me répond qu'il a un rendez-vous. (Le locuteur voudrait savoir si son ami a été bien reçu comme cela devrait être le cas s'il avait été présent, c'est-à-dire : si on lui a offert à boire).

La différence entre la paire (22) / (23) et (21) c'est que dans (21), il s'agissait d'une affirmation, alors que dans la paire ci-dessus, il s'agit d'une interrogation.

Dans (22), le locuteur part des agissements du sujet pour s'interroger sur la cause de ces agissements. De ce fait, 'boire' s'interprète comme ayant un mode de présence négatif. Nous devons noter que si le locuteur présente 'il a bu' comme cause des agissements du sujet, il n'asserte pas cet événement, d'où la question-confirmation.

A (22) peut correspondre l'interprétation suivante : je te demande s'il y a eu ancrage de X-P (si la relation X-P est effective), pour que tu agisses ainsi?

Une telle interprétation montre que le locuteur ne considère la localisation temporelle de X-P que dans la mesure où elle permet de déterminer Q. Que cette localisation temporelle s'accompagne ou non d'une prise de position par un sujet, cela ne semble pas avoir d'importance.

Ce n'est pas le cas dans (23) avec **-lem** réalisé **-ne**. En effet, le point de départ dans ce dernier exemple, c'est qu'il est d'usage de servir à boire à une personne qui vous rend visite.

On peut donc considérer que 'boire quelque chose' a fait l'objet d'une première construction qui est d'ordre subjectif (étant donné 'rendre visite à quelqu'un' on s'attend à ce que 'boire quelque chose' se réalise). La question du locuteur est posée en vue de confirmer que ce à quoi il pouvait s'attendre s'est réalisé. L'énoncé (23) peut être reformulé comme ceci : est-ce que P (ou X-P) construit subjectivement a été localisé dans le temps ? Rappelons ici l'effet de sens qu'a engendré la présence de **-lem** dans l'exemple (5).

- Cependant, une question subsiste : pourquoi une forme **-ru** représente-t-elle deux marqueurs ? Y aurait-il au départ, deux formes qui, avec le temps, se sont confondues ? Ou, est-ce que la langue ikwéré s'est toujours servie de cette forme pour les deux marqueurs ? Ce sont là des questions auxquelles nous ne sommes pas à présent, en mesure d'apporter de réponse, faute d'études étymologiques sur notre langue. Nous espérons un jour pouvoir le faire.